

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 29 juin 2017

Le jeudi 29 juin 2017, le conseil municipal de la commune de Ramonville Saint-Agne s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale et affichage du 23 juin 2017, sous la présidence de Monsieur Christophe LUBAC, Maire.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, **Monsieur Pablo ARCE** est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Membres présents :

M. Ch. LUBAC, Mme Cl. FAIVRE, M. P. ARCE, M. G. ROZENKNOP, Mme M-P. DOSTE, M. J-. CHEVALLIER, Mme P. MATON, M. J-L. PALÉVODY, Mme M-P. GLEIZES, M. P- YSCHANEN, M. S. ROSTAN, M. B. PASSERIEU, M. A. CARRAL, G. BAUX, Mme V. BLANSTIER, Mme Cl. GRIET, Mme C. CIERLAK-SINDOU, M. Ch. ROUSSILLON, M. P. BROT, Mme M. CABAU, M. Fr. ESCANDE, M. M. CHARLIER, M. Fr. MERELLE, M. H. AREVALO, Mme Ch. ARRIGHI, M. J- P. PERICAUD et Mme L. TACHOIRES.

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Mme V. LETARD a donné procuration à M. G. ROZENKNOP
M. A. CLEMENT a donné procuration à M. J-L. PALÉVODY
Mme Cl. GEORGELIN a donné procuration à Mme M-P. GLEIZES
Mme M- A. SCANO a donné procuration à Mme Cl. FAIVRE
Mlle D. NSIMBA LUMPUNI a donné procuration à M. S. ROSTAN

Membre absente

Mme A. POL.

Exposé des motifs

Délibération donnant autorisation à INEDIS de déposer trois Poteaux en Béton Armé (PBA) suite à l'abandon du réseau d'alimentation électrique en aérien du château de Soule.

Définition :

La commune de Ramonville Saint-Agne (31520) a procédé à la rénovation du château de Soule. A cette occasion, le réseau d'alimentation électrique du site a été réalisé en sous-terrain.

Auparavant le site était alimenté en aérien par trois poteaux sis avenue de Suisses (RD n°35) à partir de l'intersection Avenue de Suisse/chemin de Négret (RD n°35g). Ces trois poteaux n'ayant plus d'utilité, il est proposé de les déposer afin d'améliorer l'environnement visuel de la voie ainsi que celui du parc du château de Soule.

Il est à noter que la dépose du poteau proche de l'entrée de Soule permettra l'aménagement de l'arrêt minute programmé en août 2017.

Nombre de Conseillers : 33

En exercice : 33

Présents ou représentés : 32

Nombre de votants : 32

Numéro

2017/JUIN/55

Point de l'ordre du jour

14

OBJET

**DÉPOSE DE TROIS
POTEAUX EN BÉTON ARMÉ
(PBA) , SUPPORT DU
RÉSEAU AÉRIEN
D'ÉLECTRICITÉ DÉSAFFECTÉ
SUITE A LA RÉNOVATION
DU CHÂTEAU DE SOULE**

RAPPORTEUR

M. PASSERIEU

*Rendu exécutoire compte-tenu de :
La transmission en Préfecture le : 03/07/2017
L'affichage en mairie le : 03/07/2017
La notification le : 03/07/2017*

Le Maire
Christophe LUBAC

Les travaux réalisés :

- Dépose des câbles d'alimentation ;
- Dépose des trois supports.

La commune de Ramonville Saint-Agne a sollicité INEDIS pour ces travaux de dépose.

Le coût des travaux est pris en charge par INEDIS.

Décision

Le conseil municipal ouï l'exposé de Monsieur PASSERIEU, et après en avoir délibéré **À L'UNANIMITÉ** :

- **CONFIE** à INEDIS la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre et les travaux pour la dépose de ces poteaux.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire de Ramonville Saint-Agne ou son représentant et Monsieur Le Président du Sicoval à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures*

Le Maire
Christophe LUBAC

Date la signature : *03/07/2017*
Nom du signataire : *Christophe LUBAC*